



Règlement Grand Prix de Mont Griffon

Samedi 14 et dimanche 15 Juillet 2018

Golf Hôtel*** de Mont Griffon – 95270 - Luzarches
Tél. : 01 34 68 10 10
www.golf-hotel-mont-griffon.fr / golf@golfmontgriffon.com

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

TERRAIN

L'épreuve se déroulera sur le parcours du Golf Hôtel*** de Mont Griffon : Les Lacs.

FORME DE JEU

Stroke-play brut 36 trous sur 2 tours, 18 trous par jour.

SÉRIES ET CATÉGORIES SPORTIVES

1 série Messieurs : inférieur ou égal à un index de 8,5. (Index effectif à la date limite d'inscription)

1 série Dames : inférieur ou égal à un index de 11,5. (Index effectif à la date limite d'inscription)

OUVERTE À

L'épreuve est ouverte aux joueurs licenciés ffgolf 2018. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, être licenciés dans leur pays d'origine.

Les joueurs doivent être titulaires d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou du questionnaire de santé enregistré auprès du club ou de la Fédération à la date limite d'inscription. Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

La licence et le certificat médical doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS.

Tout joueur doit s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Tout joueur doit être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs auxquels il a participé, sinon il sera refusé.

Epreuve non-Fumeur : Voir § 1.2-2 (1-9-3)

INSCRIPTION

La date limite d'inscription est fixée au vendredi 29 juin 2018 à 18h00.

La liste des joueurs retenus sera publiée au le mercredi 03 juillet 2018 à 14h00.

Droits d'engagement :

- pour les adultes : 80 euros
- pour les licenciés ffgolf de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : 40 euros
- pour les licenciés ffgolf de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : 20 euros
- pour les membres du Golf Hôtel*** de Mont Griffon (supérieur à 25 ans) : 40 euros
- pour les membres du Golf Hôtel*** de Mont Griffon (inférieur à 25 ans) : 20 euros

Champ des joueurs :

Le nombre maximum de joueurs sera de 144 incluant 33 dames minimum et 14 Wild Card maximum
Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index (exemple : mai à aout : 10% de 111 messieurs = 11 et 10% de 33 dames = 3). Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent.

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs classés dans le Mérite National Amateur.

HEURES DE DÉPARTS

Premier tour : premier départ à 8h00 heures dans l'ordre des index.

Deuxième tour : premier départ à 7h30 heures dans l'ordre inverse des résultats.

Les départs seront disponible le vendredi 13 juillet à partir de 14h00 sur le tableau d'affichage et mis en ligne le vendredi 13 juillet à partir de 14h00.

MARQUES DE DÉPARTS

Messieurs : Repère 2 Marques Blanches – Par 72, SSS 71.9

Dames : Repère 4 Marques Bleues – Par 72, SSS 73.7

DÉPARTAGE DES EX ÆQUO

En cas d'égalité pour la 1^{re} place à l'issue des 2 tours, il sera joué un play-off en trou par trou sur les trous 1, 2 et 3.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs). Pour les autres places, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trous. (Classement RMS)

PRIX

Les 3 premiers messieurs du classement brut seront récompensés.

Les 3 premières dames du classement brut seront récompensés.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le dimanche 15 juillet 30 minutes après le retour de la dernière partie ou, si besoin, après le play-off.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE - ARBITRES

Arbitres : M. Raffaele SANTAMARIA et M. François MICHELS

Responsable Golf : Mme Carole GABET

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement au cours du Grand Prix pour faire face à tout événement particulier (intempéries, ...).